



Engine Start 2010

<http://www.es2010.fr>
contact@es2010.fr

Fay de Bretagne 19/11/2016

M. / Mme. / Mlle. : _____
Adresse : _____
CP : _____ Ville : _____
Pseudo : _____ Téléphone : _____ Mail : _____

Marque : _____ Modèle : _____ Immatriculation : _____
Compagnie d'assurance : _____ N° de police / contrat : _____

Déclare par la présente :

- être couvert par la police d'assurance dont le numéro figure ci-dessus pour les dommages causés aux tiers par son véhicule (responsabilité civile) dans le cadre d'une utilisation sur circuit fermé.
- entreprendre des séances de tours libres, non chronométrés (sortie loisir) sous son entière responsabilité, renonçant ainsi irrévocablement pour lui/elle-même et tous ses ayants droits, à tout recours, à quelque titre que ce soit contre les propriétaires ou exploitants du site, les constructeurs, l'organisateur (**ES 2010**), les équipes de secours ainsi que les assureurs des personnes et sociétés précitées.
- être seul responsable de son véhicule et s'engager à ne pas prêter son véhicule en dehors des pilote(s) ayant signé le présent document.
- prendre d'éventuels passagers à leurs risques et périls et **sous son entière responsabilité**.
- être responsable des dégâts éventuels qu'il occasionnerait avec son véhicule aux infrastructures et notamment aux rails de sécurité du circuit et s'engage à rembourser les frais ainsi occasionnés sur la base du devis établi par la **SELA** ou **ES 2010**.

Vous devez IMPERATIVEMENT joindre une attestation d'assurance responsabilité civile pour chaque véhicule inscrit.

Inscription du véhicule + <u>1 pilote</u>	1	x 125€	125
2ème pilote offert	1		0
OPTION : Garantie corporelle pilote(s) <i>Décès accidentel : 50 000€ - Invalidité permanente totale : 200 000€ (5% franchise, dégressif si invalidité permanente partielle) - Rapatriement suite à accident : 10 000€</i>		x 12€	
OPTION : Pilote(s) supplémentaire(s) (<i>maximum 4 par véhicule</i>)		x 30€	
TOTAL			

TOUT DESISTEMENT DANS LES 15 JOURS PRECEDANT LA SORTIE N'OUVRE DROIT A AUCUN REMBOURSEMENT

Merci d'envoyer vos règlements à l'adresse suivante : Fait à : _____
Le : _____
Signature : _____
ES2010
Anthony Poirier
22, chemin de Saint Michel des Champs
La Compointerie
44310 Saint Philbert de Grand Lieu



Engine Start 2010

<http://www.es2010.fr>
contact@es2010.fr

Règlement

- L'accès au site le jour de la sortie est réservé aux pilotes et à leurs accompagnants. Aucune personne extérieure ne sera admise après la fermeture des grilles.
- En dehors des horaires d'ouverture indiqués par l'organisation, les grilles resteront fermées sauf cas de force majeure / urgence.
- Le briefing du matin est OBLIGATOIRE pour tous les pilotes.
- Le port du casque / de la ceinture (harnais) pour tous les occupants d'un véhicule accédant à la piste est OBLIGATOIRE. Le casque devra être en bon état (pas de chocs, sangles abîmées, etc...)
- Chaque pilote s'engage à respecter les injonctions des responsables de piste / commissaires mis en place par l'organisateur / le gestionnaire de la piste.
- **Le drapeau jaune annonce un danger et impose à tout véhicule roulant sur la piste de réduire sa vitesse et de ne pas dépasser tant que le drapeau est présent.**
- **Le drapeau rouge impose à tout véhicule roulant sur la piste de terminer son tour à allure modérée et de rejoindre les stands immédiatement.**
- **Le drapeau noir impose au véhicule auquel il est présenté de rentrer immédiatement aux stands.**
- ES2010 n'autorise pas le drift, ni les conduites dangereuses, qui seront sanctionnés.
- Chaque véhicule accédant à la piste devra activer ses feux de détresse (warnings) pendant son tour de chauffe, ainsi que pendant son tour de refroidissement, ou en cas d'anomalie.
- Aucun piéton ne sera admis en dehors des stands.
- L'alcool et les stupéfiants sont **STRICTEMENT PROSCRITS**. Tout contrevenant à cette règle se verra exclu du site.
- Les animaux, même tenus en laisse, ne sont pas autorisés sur le site.
- Les locaux mis à disposition des participants doivent être maintenus propres et ne doivent en aucun cas être dégradés.
- Seuls les gestionnaires de la piste, les organisateurs et les personnes éventuellement désignées par ceux-ci ont autorité le jour de la sortie.
- Le(s) pilote(s) et leur(s) passager(s) éventuel(s) certifie(nt) être médicalement apte(s) à la pratique du sport automobile.
- **RAPPEL** : les normes de bruit imposées sont de **90 dB** en mesure statique (véhicule à l'arrêt) et de **95 dB** en dynamique (mesure dans la ligne droite depuis les stands). Vous vous engagez par la présente à respecter ces limites, sous peine de ne pouvoir accéder à la piste.

Je m'engage à respecter le règlement Engine Start 2010 lors de la sortie circuit pour laquelle je m'inscris.

Nom	Prénom	Adresse	Signature

IMPÉRATIF : ce tableau est à remplir et signer par chaque pilote inscrit sur le véhicule